

Jean-Marc TAUSSAT
Frédéric CORTES
Maylis CLAVÉ

ATTESTATION DE MUTATION

Maître Frédéric CORTES, Notaire soussigné, associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Jean-Marc TAUSSAT, Frédéric CORTES et Maylis CLAVÉ, notaires associés (société civile professionnelle titulaire d'un office notarial) », dont le siège social est à RODEZ (Aveyron), 7, Place de la Cité,

Avec la participation de Maître Thierry ARNAUD, Notaire à RODEZ (Aveyron), 19 Rue Maurice Bompard,

CERTIFIE ET ATTESTE :

Qu'aux termes d'un acte reçu aux minutes de l'office notarial sus désigné le **QUINZE MARS DEUX MILLE SEIZE** :

1ent- Madame **Francette, Marie, Monique MARION**, sans profession, demeurant et domiciliée à OLEMPS (Aveyron), Malan,

Née à OLEMPS (Aveyron), le 30 janvier 1948,

Epouse de Monsieur Gérard, Jean-Paul, André FOULQUIER avec lequel elle est mariée sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de OLEMPS (Aveyron), le 23 septembre 1972,

Ledit régime n'ayant subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis,

Ayant la nationalité française ainsi que la qualité de résidente au sens de la réglementation fiscale ;

2ent- Madame **Delphine, Odette, Simone MARION**, secrétaire médicale à la recherche d'un emploi, demeurant et domiciliée à LE TAMPON (Réunion), Appartement 36, 40 Rue Sarda Garriga,

Née à RODEZ (Aveyron), le 12 mars 1977,

Divorcée, non remariée, de Monsieur Guillaume, Denis, Norbert MOLINIE suivant jugement du Tribunal de grande instance de RODEZ (Aveyron), en date du 1er juillet 2005,

Non liée par un pacte civil de solidarité,

Ayant la nationalité française ainsi que la qualité de résidente au sens de la réglementation fiscale ;

3ent- Monsieur **Jean-Charles, Alexis MARION**, demandeur d'emploi, demeurant et domicilié à RODEZ (Aveyron), 36, rue Raynal,

Né à RODEZ (Aveyron), le 5 mars 1984,

Célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité,

Ayant la nationalité française ainsi que la qualité de résident au sens de la réglementation fiscale ;

ONT VENDU A :

La communauté d'agglomération dénommée **RODEZ AGGLOMERATION**, dont le siège est à RODEZ (Aveyron) 1, place Adrien Rozier,

Etablissement public de coopération intercommunale régi par les dispositions de la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, anciennement dénommé COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND RODEZ, associant les communes de DRUELLE, LE MONASTERE, LUC-LA-PRIMAUBE, OLEMPS, ONET LE CHATEAU, RODEZ, SAINTE RADEGONDE, SEBAZAC-CONCOURES, ainsi qu'il résulte de l'arrêté préfectoral du 8 juin 2015 portant sur l'extension du périmètre de la communauté de communes du Pays Baraquevillois et contenant en conséquence modification de la composition de l'ancienne Communauté d'Agglomération du Grand Rodez, désormais dénommée RODEZ AGGLOMERATION, identifiée sous le numéro **SIREN 241 200 187**,

L'IMMEUBLE CI-APRES DESIGNÉ :

UNE UNITE FONCIERE NON BÂTIE sise sur les communes de **LUC LA PRIMAUBE (Aveyron)** et **d'OLEMPS (Aveyron)**, constituée, savoir :

- Sur la commune de **LUC LA PRIMAUBE (Aveyron)**, Les Cazals :
D'une parcelle figurant à la matrice cadastrale sous les relations suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	Nature	Contenance cadastrale		
				ha	a	ca
YA	15	Les Cazals	Terre Pré	18	33	47

- Sur la commune d'**OLEMPS (Aveyron)**, Malan :
D'une parcelle figurant à la matrice cadastrale sous les relations suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	Nature	Contenance cadastrale		
				ha	a	ca
AN	235	Malan	Pré Sol	4	64	65

Propriété

A compter du jour de l'acte.

Date d'entrée en jouissance

A compter du jour de l'acte.

EN FOI DE QUOI j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en mon Etude,
Le 16 mars 2016.

